

Mai 2009

Québec, le 20 juillet 2009

Monsieur André Gingras  
Directeur général  
Collège Shawinigan  
2263, avenue du Collège, C.P. 610  
Shawinigan (Québec) G9N 6V8

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion du 12 mai 2009, la Commission a examiné les mesures prises par le Collège pour donner suite au rapport d'évaluation du programme *Sciences de la nature* (200.B0).

La Commission a recommandé au Collège de se doter d'un mécanisme de validation des plans de cours qui lui permet de s'assurer de l'adéquation de ces derniers au devis ministériel et cela plus particulièrement en ce qui concerne l'atteinte des objectifs selon les standards visés par chacune des compétences.

Dans son suivi, le Collège informe la Commission qu'il a étendu la portée de la recommandation à l'ensemble des programmes qu'il offre. Il a ainsi modifié son *Guide d'élaboration d'un plan de cours* et sa *Grille de vérification d'un plan de cours* pour s'assurer de la cohérence entre les informations données dans les plans de cours et le devis ministériel. De plus, le Collège fait part des actions qu'il a réalisées et de celles qu'il compte mener à terme tout en identifiant les responsables et en précisant l'échéancier.

La Commission estime que ces mesures permettent au Collège de répondre adéquatement à la recommandation qui lui a été faite. En conséquence, la Commission considère comme satisfaisantes les suites données à l'évaluation du programme *Sciences de la nature*.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agr er, Monsieur le Directeur g n ral, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La pr sidente,

Nicole Lafleur

c. c. M<sup>me</sup> Sylvie Le Sieur, directrice des  tudes